

BRASSER de l'air, voilà un investissement particulièrement rentable. L'Etat a largement ouvert le robinet à aides pour cette priorité nationale en matière d'énergie renouvelable. Du coup, les éoliennes poussent comme des champignons, semant au passage une belle zizanie dans les campagnes. Déjà 2 000 tournent sur le sol français. Et leur nombre devrait être multiplié par quatre d'ici à 2020. Les industriels applaudissent des deux pales.

Deuxième potentiel européen de vent après la Grande-Bretagne, l'Hexagone est une terre prometteuse de croissance. Le marché éolien a généré un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros en 2007, vente d'électricité comprise. Il devrait avoir triplé en 2012, selon le Centre d'analyse stratégique. Qui profite du pactole ? Pas les industriels tricolores, qui n'ont pas senti le vent. Vergnet, le seul

**Promesse
de bail
à 20 ans
pour les agriculteurs**

fabricant national d'aérogénérateurs, ne possède que 10 % du marché français. Celui-ci est trusté par un cartel de constructeurs danois et allemands : Vestas, Nordex et Enercon, entre autres.

Ainsi, la quasi-totalité des 7 500 emplois de l'éolien français se situent dans la distribution ou l'installation des grandes machines blanches. « Avec cette ventilation des emplois, le développement attendu de la filière risque de profiter davantage aux industries étrangères, déjà bien implantées et compétitives », constate le Centre d'analyse stratégique. Autant en rapporte le vent à nos voisins d'outre-Rhin. Pas seulement, nuance Jean-Louis Bal, le directeur des énergies renouvelables de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), « les répercussions

Qui sème le vent récolte des pépètes

Entre les subventions et les promesses de croissance du secteur, les industriels des éoliennes se frottent les pales.



Gagner de l'argent avec du vent...

industrielles sont loin d'être négligeables, car les sous-traitants français, fournisseurs des fabricants, sont nombreux ».

Les fleurons de l'industrie française cherchent à rattraper leur retard. Ainsi, en juin 2007, Alstom s'est offert le constructeur espagnol d'éoliennes Ecotècnia. Trois mois plus tard, Areva a pris le contrôle du spécialiste allemand des turbines offshore Multibrud. Cela n'empêche pas le numéro un mondial du nucléaire de financer l'Institut Montaigne, le think tank anti-éolien français...

Suez a aussi racheté 50,1 % des parts de la Compagnie du Vent pour la modique somme de 321 millions d'euros. Il a ainsi récupéré un épais portefeuille de signatures. La Compagnie du Vent avait écumé le territoire et obtenu des accords pour 6 500 mégawatts de projets éoliens cumulés.

Le métier du promoteur d'éoliennes consiste à frapper aux portes. Celles d'abord des propriétaires des terrains repérés, souvent des agriculteurs. Pour leur faire signer une promesse de bail à 20 ans, le promoteur agite sous leur nez la possibilité de récolter un peu plus de blé chaque année. En moyenne,

les retombées locatives se montent à 2 000 euros par mégawatt installé, selon le Syndicat des énergies renouvelables (SER). Les éoliennes, en France, ont en général une puissance de 2 MW. Une seu-

Une seule éolienne assure 360 800 euros de revenu annuel

le rapporte donc 4 000 euros. Un parc de cinq : 20 000 ! Une somme importante pour un paysan, des cahûètes pour les exploitants.

Ensuite, le promoteur passe saluer M. le maire. Pour le convaincre des bienfaits de l'éolien, il avance trois arguments. Un, vous faites de l'écologie ; deux, c'est citoyen ; trois, c'est bon pour l'image. Le budget de la commune se voit augmenter d'un substantiel pécule, une taxe professionnelle qui ne dit plus son nom. Généralement, l' élu qui a semé le vent sur sa com-

mune récolte un peu plus tard la colère de ses administrés, qui se plaignent du bruit. Mais, au moment de signer, il est plus écolo que jamais. « Les élus ont tout intérêt à ce que le projet se fasse. Très souvent, c'est sur le terrain des conseillers municipaux que sont installées les éoliennes », dénonce Jean-Louis Butré, le président de la Fédération Environnement Durable (FED), fer de lance du lobby anti-éolien français.

Après étude d'impact et enquête publique, le dossier arrive sur le bureau du préfet. Ce haut fonctionnaire est le représentant de l'Etat, et donc du gouvernement, et donc de ses ministères, et donc du ministre du Développement durable. Mais il va sans dire que sa décision est strictement indépendante des objectifs fixés par Jean-Louis Borloo.

Pour aider l'éolien à décoller, l'Etat a garanti à l'exploitant un tarif d'achat de 82 euros le mégawatt pendant dix ans. Les éoliennes fonctionnent en moyenne un quart du temps, c'est-à-dire 2 200 heures par an. Une seule

d'entre elles, d'une puissance de 2 MW, assure ainsi un revenu annuel de 360 800 euros. Avec un coût de construction de 1,5 million d'euros, elles s'amortissent en huit ans, pour un contrat qui obli-

Des planches à billets qui attisent la cupidité

ge EDF envers l'exploitant pendant quinze ans. La Commission de régulation de l'énergie jugeait en 2008 que leur rentabilité était, « dans la plupart des cas, très satisfaisante ». L'instance la jugeait même excessive pour les installations fonctionnant 2 400 h/an ou plus, et se prononçait pour une dégressivité plus importante du tarif d'achat.

Les exploitants se portent donc très bien. EDF ENR, le premier d'entre eux, a enregistré un bénéfice net de 41,8 millions d'euros, en hausse de 54 % au premier semestre 2009. Dans le

même temps, son activité éolienne a augmenté de 50 %.

« Il y a trop d'argent et trop d'aides autour de ces machines. Ce sont des planches à billets. Et cela attire inévitablement la corruption », affirme, de son côté, Jean-Louis Butré en agitant l'« International Herald Tribune ». Sous le titre « With wind energy, opportunity for corruption », le journaliste d'investigation Doreen Carvajal dénonçait, mi-décembre 2009, plusieurs affaires de détournement de subventions européennes destinées à des parcs éoliens. Plus de 6 milliards d'euros ont été alloués aux énergies renouvelables sur la période 2000-2013. Cela attise la cupidité. L'an passé, cinq nationalistes corses ont été emprisonnés et condamnés pour s'être emparés de 1,54 million d'euros d'aides de Bruxelles. En Italie, où trois dossiers sont en cours, 15 personnes ont été arrêtées en novembre 2009, dans le cadre de la bien nommée affaire « Autant en emporte le vent ». Bientôt un film sur les vices cachés de l'éolien ? ■

FAUT-IL encore faire confiance à la Haute Qualité environnementale (HQE) ? Hier érigée en tampon garantissant la verté de du bâtiment, la norme s'attire aujourd'hui une volée de bois vert. Ironie : la charge vient des pionniers de l'éco-construction. Même son initiateur, Gilles Olive, la renie, estimant qu'elle a « perdu tout son sens » depuis sa création, au début des années 90.

A l'époque, cet enseignant à l'Ecole nationale supérieure d'architecture de Paris-La Villette crée l'Atelier Technique et Environnement. Son but : définir un guide méthodologique de la construction écolo en 14 cibles : gestion de l'eau, de l'énergie, des déchets, qualité sanitaire des espaces, confort visuel, etc. Un référentiel très ambitieux, qu'il baptisera donc Haute Qualité environnementale.

Une Association HQE se crée, en 1996. Elle réunit des

HQE

On s'en tamponne

bureaux d'études, des architectes, des maîtres d'ouvrage, des syndicats des entreprises du bâtiment, des fabricants de matériaux et des associations écologistes. Le « cosmopolitisme » de ce think tank est une performance saluée par tous.

Son but est de diffuser la vertueuse HQE, d'en faire une référence. « Ce fut une période très riche jusqu'en 2000. Mais ça a changé quand les intérêts commerciaux des uns et des autres sont apparus », raconte l'architecte Alain Bornarel.

Les maîtres d'ouvrage public sont, peu à peu, invités à intégrer la référence dans leur cahier des charges. Les Régions en prennent l'initiative pour la construction des lycées. Les

bâtiments publics se construisent HQE à tour de roues avec l'encouragement de l'Association mais sans son contrôle. « Le sigle faisait bien. Mais il n'y avait pas de réelle méthode de management. Les trois lettres étaient devenues un simple faire-valoir », explique amèrement Gilles Olive. En 2002, bien loin du mouvement vertueux dans lequel il espérait entraîner le marché du bâtiment, l'instigateur historique de la démarche est poussé vers la sortie, alors que les certificateurs sont à l'œuvre.

Soucieuse d'être prise au sérieux, HQE s'associe en effet à l'Afnor, l'organisme français de normalisation. De cette union naissent plusieurs certifications, toutes délivrées par

des filiales du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB). Aux maîtres d'ouvrage elle offre le tampon vert qu'ils réclament. « Ceux qui construisent, louent et achètent veulent des garanties », explique ainsi Michel Havard, président fraîchement élu de l'Association HQE. La garantie, il n'y a que ça de vrai.

Mais voilà : en devenant une certification, l'HQE oublie l'essentiel. Elle ne prend pas suffisamment en compte, par exemple, l'enjeu énergétique. Alors que le bâtiment, en France, contribue pour près du quart à nos émissions de gaz à effet de serre. Un petit pavillon situé à des kilomètres des transports en commun, au milieu d'un champ de patates, peut parfaitement être certifié.

La norme HQE a bien besoin d'un nouveau coup de peinture pour retrouver un peu de verdure. ■